Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
DE FORT-DE-FRANCE

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
PALAIS DE JUSTICE
97262 FORT-DE-FRANCE
TEL 05.96.48.41.41

MF CONSULTING

Californie
Californie 2 Entrée Elodie
97232 Lamentin

V/REF :
N/REF : 2014 B 1635 / 2015-A-7990

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce DE FORT-DE-FRANCE certifie qu'il a reçu le 13/08/2015, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée en date du 31/05/2015

Concernant la société

ABC BOUTIKS
Société par actions simplifiée
27 Hameau de la Baie du Golf
97229 Trois-Ilets

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2015-A-7990 le 13/08/2015

R.C.S. FORT DE FRANCE TMC 803 746 874 (2014 B 1635)

Fait à FORT-DE-FRANCE le 13/08/2015,

LE GREFFIER



ENVOI EN GED

GREFFE DU
TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
DE FORT-DE-FRANCE
TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
PALAIS DE JUSTICE
97262 FORT-DE-FRANCE
TEL 05.96.48.41.41

ABC BOUTIKS

27, Hameau de la Baie du Golf
97229 Trois-Ilets

Date Chrono : 13/08/2015

Type de document : PV d'assemblée

N° de Gestion : 2014 B 1635

N° de dépôt : 2015A7990

Siren : 803 746 874

GED00108333

15A7990

ABC BOUTIKS SASU
Société au capital social 3000€
27 Hameau de la baie du golf
97229 LES TROIS-ILETS.
RCS FORT DE France 803 746 874 00012



PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERAL

L'associé unique de la SASU ABC BOUTIKS, s'est réuni en Assemblée Générale, au Siège au siège de la société, le 31/05/2015

Soussignée étant présent :

Madame POLI ép. ABADIE Corinne, Geneviève, née le 04/07/1969 à Marseille (13), de nationalité française, Mariée, demeurant au 27 Hameau de la baie du golf 97229 LES TROIS-ILETS, titulaire de 100 actions.

Le total des actions présentées est égal au nombre d'actions composant le capital social.

La séance est présidée par **Madame POLI ép. ABADIE Corinne, Geneviève**, la Présidente, désignée d'un commun accord.

La présidente, constatant que tous les associés sont présents, déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer.

La présidente rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Mise en sommeil de la SASU ABC BOUTIKS.

Pouvoirs en vue des formalités.

Après échange de vues, personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

1ère résolution

L'associé unique décide la Mise en sommeil de la société à compter du 31/05/2015.

CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2eme résolution

L'associé unique donne tout pouvoir au porteur de l'original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Ae

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'associé unique présent

Fait en quatre originaux.

A les Trois-Ilets, le 31/05/2015.

